

MAROC — NOTE DE PROGRAMME

Programme actuellement appuyé par le FMI : une ligne de précaution et de liquidité de 24 mois (LPL) d'un montant de 3,2351 milliards de DTS (environ 5 milliards de dollars, soit 550 % de la quote-part) a été approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 28 juillet 2014. La première revue a été achevée le 6 février 2014.

Contexte

La performance économique du Maroc au cours de la dernière décennie a été globalement solide. Après des troubles récents, l'économie est à présent en cours d'amélioration.

Après une récolte record en 2013, la production agricole s'est contractée et a ramené la croissance du PIB en 2014 à moins de 3 %. Le taux de chômage a progressé à 9,9 % en 2014, et il est particulièrement élevé chez les jeunes (environ 20 %). L'inflation reste faible (0,4 % en moyenne en 2014). Après avoir atteint un pic en 2012, les déficits budgétaire et courant ont progressé. Le déficit du compte courant s'est contracté à 5,8 % du PIB à la fin de 2014, principalement en raison de l'augmentation des exportations des industries nouvellement développées et de la baisse des prix internationaux du pétrole. Les réserves internationales se sont aussi améliorées. Le déficit budgétaire a été réduit à 4,9 % du PIB en 2014 notamment en raison de l'ambitieuse réforme des subventions. La dette publique et la dette extérieure ont augmenté mais restent soutenables.

D'après les projections, la croissance devrait rebondir en 2015, car le secteur non agricole devrait enregistrer une reprise et la production agricole retrouver des niveaux normaux ou supérieurs. Les déficits budgétaire et extérieur continuent de se contracter, alors que l'inflation devrait rester faible. Sous réserve que les réformes continuent à être mises en œuvre, la croissance devrait continuer à s'accélérer à moyen terme. Toutefois, ces perspectives restent soumises à d'importants risques baissiers liés aux risques géopolitiques au Moyen-Orient et en Ukraine/Russie, et à une période prolongée de ralentissement dans les économies avancées.

Rôle du FMI

Pour se préserver d'éventuels chocs exogènes, le Maroc a demandé en 2014 une seconde ligne de crédit du FMI au titre d'une LPL de 24 mois. Ce second accord continue d'appuyer le programme des autorités qui entend réduire davantage les vulnérabilités extérieures et budgétaires, tout en promouvant une croissance plus élevée et plus inclusive. Les autorités ont traité l'accord comme un accord de précaution et entendent continuer à le faire, sauf si une grave détérioration de l'environnement extérieur se traduisait par un besoin réel de balance des paiements. Le FMI a aussi appuyé le Maroc moyennant une assistance technique

dans plusieurs domaines, y compris la modélisations macroéconomique à l'appui de la politique monétaire, le régime de change, les politique macro-prudentielles, l'administration fiscale et la gestion des finances publiques.

Défis à relever

Les autorités ont mis en œuvre des mesures fermes pour réduire les vulnérabilités. Ces mesures incluent des progrès significatifs en vue d'éliminer le coût et les risques budgétaires associés aux subventions énergétiques moyennant l'élimination de toutes les subventions sur les produits pétroliers liquides tout en élargissant les programmes destinés à appuyer les populations les plus vulnérables et en renforçant le cadre de politique économique et financière (par exemple, nouvelle loi bancaire, nouvelle loi de finances organique).

Dans un contexte où les risques extérieurs sont importants, la mise en œuvre soutenue de réformes sera essentielle pour consolider les acquis en matière de stabilité macroéconomique. De plus, en dépit des progrès réalisés au cours de la dernière décennie, il convient de faire davantage pour encourager une croissance plus élevée et réduire le chômage et les inégalités. Les principaux défis des autorités continuent d'être les suivants :

- **Reconstituer les marges de manœuvre budgétaire et assurer la viabilité budgétaire à moyen terme.** Les autorités sont résolues à réduire le déficit budgétaire à 3 % du PIB d'ici à 2017. Pour ce faire, elles se sont lancées depuis 2013 dans un rééquilibrage réussi des finances publiques tout en cherchant à ne pas compromettre la croissance. Une nouvelle réduction des subventions et une modération des salaires de la fonction publique aideraient à maintenir cette trajectoire tout en offrant un espace pour réorienter les dépenses vers les investissements, l'éducation et les programmes sociaux. Le système de retraite a un besoin urgent de réformes afin d'assurer sa viabilité et d'élargir sa couverture. Il est aussi important de réformer le régime fiscal afin d'accroître la contribution du secteur budgétaire à la croissance.
- **Mettre en œuvre les réformes en vue de renforcer la compétitivité de l'économie et de doper la croissance et l'emploi.** Il faut pour cela améliorer davantage le climat des affaires en optimisant la gouvernance, la concurrence et la transparence et en réduisant la bureaucratie. Un régime de change plus souple aiderait l'économie à mieux absorber les chocs et appuierait la diversification des flux économiques et financiers. En outre, il est nécessaire d'assurer que le fonctionnement du marché du travail est propice à la création d'emplois dans le secteur privé.
- **Maintenir des conditions monétaires et financières adéquates et préserver la stabilité du secteur financier,** ce qui est crucial pour assurer que l'économie dispose de crédit suffisant et pour fournir une base solide à une croissance plus élevée en offrant aux ménages et aux petites et moyennes entreprises un accès accru au crédit.